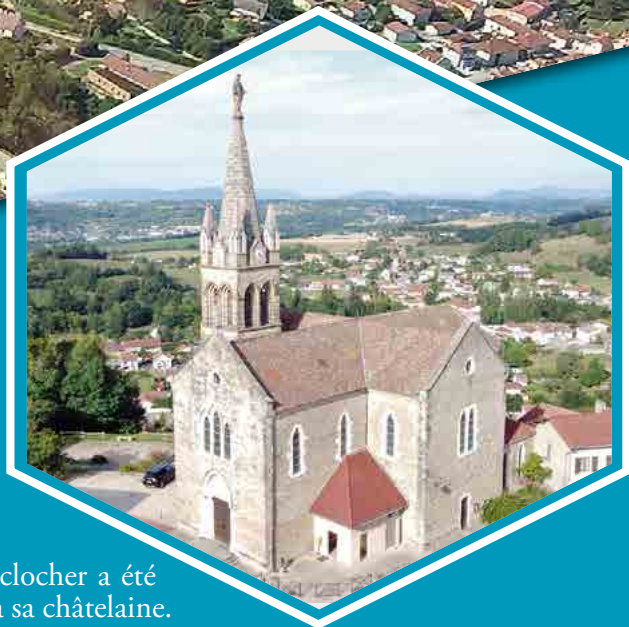




Photo de Bertrand FOURNIER (prise par avion)



La véritable histoire de la vierge sur le clocher de l'église

Nous entendons souvent dans notre commune que la Vierge de notre clocher a été offerte par la Comtesse de Vallin et regarde le château en remerciement à sa châtelaine.

Après quelques recherches dans les archives...

Suite à la construction d'un nouveau clocher débutée en 1858, il est décidé qu'une statue de la Vierge surmontera la flèche du clocher. Le conseil de la Fabrique¹ s'est engagé à payer la statue (2.000 francs) grâce à une souscription.

Selon les archives de l'évêché, le curé Monnet a initié la « Liste de souscription en faveur de la statue de Marie érigée sur le sommet du clocher de la paroisse de Saint-Victor-de-Cessieu² le 29 avril 1860 ». Celle-ci comptabilise 190 donateurs de la commune, pour une somme récoltée d'environ 880 francs.

Cette liste a été complétée en 1861 quand l'évêque de Grenoble Mgr Ginouillhac est venu baptiser la Vierge « Notre Dame de Miséricorde ».

La Comtesse de Vallin n'a donc pas offert cette statue, mais a contribué au financement de la reconstruction de l'église en 1861. Selon les archives communales elle a fait don de 12.000 francs (conseil municipal du 11 août 1861).

Que regarde la madone du clocher ?

Il est évident qu'elle ne regarde pas en direction du château de Vallin quand nous l'observons. On entend également qu'elle serait orientée en direction de la maison d'un volontaire qui l'aurait installée.

Mais lors de l'installation de la statue, l'entrée principale de l'église était au Sud. Le regard de la Vierge se porte donc sur les fidèles qui se présentent à l'église. En 1869, lors de l'agrandissement de l'église, le conseil municipal décide de positionner l'entrée au couchant.

Si nous la regardons de plus près, nous voyons qu'elle regarde en direction du parvis de l'époque et oriente son regard et ses mains vers le bas.

¹ À la création de la commune en 1801 Saint-Victor-de-Cessieu s'écrivait avec un x, celui-ci a disparu à l'usage.

² Le conseil de la Fabrique administrait les fonds de la paroisse.

Source : livre « St Victor au fil de l'Hien, au fil du temps » - Association Histoire et Patrimoine.
En vente en mairie ou auprès de l'association.





Enseignantes, agents communaux, Monsieur le Maire et quelques élu(e)s.

Finies les vacances ! Il est temps de reprendre le chemin de l'école.

L'école du village accueille cette année 240 élèves répartis en 9 classes :

- 3 classes en maternelle
- 6 classes en élémentaire
- + une classe dispositif ULIS ;

Il y a de nouveaux visages dans l'équipe enseignante :

- Mme Murielle LELIEVRE PS/MS
- Mme Marie PLANCKAERT CP/CE1
- Mme Emilie CAPARROS CM1/CM2
- Mme Valérie BURON CM2
- Mme Céline ANCENAY Dispositif ULIS

Nous leur souhaitons à toutes la bienvenue.

Mme MOREL assure la direction de l'établissement.

Les élections des délégués des parents d'élèves ont eu lieu le 8 octobre 2021.



Un nouvel agent communal, Océane ROLLAND-DURAFOUR, a rejoint l'équipe pour les services de restauration.



Océane Rolland-Durafour

Le protocole sanitaire est identique à celui en vigueur en Juin et il est demandé à chacun(e) de continuer à le respecter.

Le marché hebdomadaire du jeudi

La municipalité propose aux habitants un marché hebdomadaire depuis le 7 Octobre 2021.

Chaque jeudi de 16h30 à 20h, sur la Place de Vaux, trois marchands vous proposeront des produits de qualité et vous accueilleront avec leurs conseils d'experts.

Pour vous approvisionner tout en privilégiant les circuits courts, vous pourrez y retrouver :

Un poissonnier : M. ROSSI (Les Avenières)

Un maraîcher : Le potager des Moirouds (Sérézin de La Tour)

Un producteur de fromages de chèvres et de vaches : La Chèvrerie du Saint Bernard (Succieu)

En fonction des périodes de l'année, cette offre pourra être complétée par des artisans et/ou des créateurs¹.

Le foodtruck « PIZZA FLASH » sera également présent, comme à son habitude, et vous réglera de ses pizzas.

ENEZ NOMBREUX

1 - Vous êtes artisan, entrepreneur du village et vous souhaitez participer ?

Contactez nous : m.durand@saintvictordecessieu.fr



Marché de Noël

Cette année nous sommes heureux de vous informer que le marché de Noël se tiendra place de Vaux le vendredi 17 décembre et le samedi 18 décembre 2021.

De nombreux exposants locaux vous accueilleront dans une ambiance féérique, pour vous présenter leurs spécialités ou pour vous offrir et orneront votre table de Noël ou seront glissés sous le sapin. Petits et grands, en famille ou entre amis, venez vous réchauffer. Rêveront les odeurs de chocolat chaud et d'autres douceurs. Le temps sera suspendu comme une parenthèse de légèreté. Qui sait apercevrez-vous peut-être le père Noël ?

Concours des maisons décorées

Nous reconduisons ce concours cette année ! Dès le début de la commission animation sillonneront les rues du village à la recherche de maisons décorées et illuminées.

Surveillez vos boîtes aux lettres en décembre ! Votre maison sera sélectionnée et vous remporterez ainsi un de nos lots.



Dédicace à la mémoire de Margot de Jubécourt

Margot de Jubécourt, que nous avons perdu, dédicacera son dernier roman « Paris en bouteille ». Découvrez son ouvrage le samedi 11 décembre. Venez rencontrer cette jeune auteure. Vous serez séduit(e)s.

Robinet supplémentaire au cimetière

À la suite de plusieurs demandes auprès de la mairie, un robinet classique a été installé au cimetière afin de pouvoir y raccorder un tuyau dans le but de nettoyer une tombe par exemple.

Ce robinet étant cadenassé, merci de vous présenter en mairie si vous le souhaitez afin de récupérer la clef qu'il faudra ramener après utilisation.

Rappel interdiction brûlage déchets verts

Nous vous rappelons qu'il est interdit aux particuliers et professionnels de brûler des déchets verts.

Selon l'arrêté préfectoral n°38-2018-01-02-004 toute personne qui brûle des déchets verts à l'air libre peut être punie d'une amende de 450 € maximum.

Seuls les agriculteurs et les forestiers ont cette autorisation compte tenu de la spécificité de leur profession.



Vitesse excessive et stationnement

Divers aménagements de voirie ont été réalisés sur la commune, comme celui qui sera situé route de la Tour du Pin/la Tour de Vaux. Tous ont le même objectif : faire réduire la vitesse ! Malheureusement, certains comportements continuent de perturber la route et la limitation en vigueur.

Afin d'organiser le stationnement, une barrière a été installée devant le bureau de tabac et la boucherie. Malgré cela il est interdit de stationner piéton ou en dehors du tracé.

Le parking à l'arrière du moulin coopératif n'est pas autorisé.



er que le marché de
bre soir et le samedi
ont dans un décor
leurs créations qui
e sapin !
visiter ce marché où
s gourmandises. Le
gèreté et de partage.



orées

8 décembre, les membres
village à la recherche des

maison aura peut-être été
mbreux lots !

édiathèque écourt

s vous avons déjà présentée,
ris en bouteille».

27 Novembre de 10h à 12h
ure et parcourez ses écrits.

nnement près des commerces

ommune, d'autres verront le jour très prochainement,
chemin Cartallier.

ent d'être dangereux pour autrui. Respectons le code

été installée et deux places ont été tracées devant le
core fréquent que des voitures se garent sur le passage

s loin, pensez-y !!



Parking du moulin
entre la boulangerie Vial
et le moulin coopératif

Cafés citoyens

Le CCAS et l'équipe municipale souhaitent mettre en place des « café citoyens » ouvert à toutes et tous, petit(e)s et grand(e)s. Une date, un thème, un(e) intervenant(e) afin de débattre de sujets divers du quotidien.

Nous vous proposons de venir pour la première le vendredi 29 octobre 2021 de 19h00 à 21h00 échanger sur le thème du cyberharcèlement. Ce fléau touche tout le monde, et est malheureusement de plus en plus fréquent surtout chez les jeunes adolescents.

Parlez-en autour de vous, venez en famille, entre ami(e)s, voisin(e)s, vous êtes les bienvenu(e)s !

Info recensement de la population du 20.01 au 19.02.2022

L'enquête de recensement prévue en 2021 a été exceptionnellement reportée d'une année en raison de la crise sanitaire. Elle se déroulera donc du 20 janvier 2022 au 19 février 2022. Des dispositions particulières pourraient être prises si la situation sanitaire imposait à nouveau des mesures de précaution. Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France, et plus précisément la population officielle de notre commune. Les agents recenseurs vous seront présentés courant décembre via nos supports de communication (illiwap, page facebook, site internet et presse).

Arrêt de la ligne téléphonique d'astreinte d'urgence des élus

Après presque un an de mise en place et compte tenu des maigres appels des administrés et non urgents, il a été décidé de supprimer la ligne téléphonique d'astreinte d'urgence d'élus.

En effet, nous vous invitons à contacter le service de secours correspondant en fonction de votre urgence. Pour tout signalement en dehors de ces services, nous vous invitons à nous contacter par mail à mairie@saintvictordecessieu.fr



Zoom sur... Noël Franco dit « Babi » : un enfant du village

Bonjour Noël qui êtes-vous ?

Je suis né en 1942 à St Victor-de-Cessieu où mes parents s'étaient installés en 1939. Après avoir fait les « tournées » dans les villages, ils avaient choisi d'ouvrir une épicerie d'abord dans le haut du village puis de la déplacer à l'emplacement de l'actuel VIVAL. Faisant partie d'une fratrie de 8 enfants, je suis allé à l'école du village puis en pension à la Côte-Saint-André. J'ai poursuivi mes études jusqu'au baccalauréat. Je souhaitais alors travailler dans le secteur de la chimie. Mais il a fallu reprendre le commerce de mes parents. Ce que j'ai fait quelques années avant de partir travailler à Lyon en 1980. Je suis ensuite revenu et j'ai occupé un poste chez RADIAL à l'Isle d'Abeau jusqu'à ma retraite.

Pourquoi ce surnom « Babi » ?

J'étais le dernier des garçons donc le plus petit...

Comment vous êtes-vous impliqué dans la vie associative ?

Parents d'un petit garçon, ma compagne Frédérique et moi-même, nous avons ouvert en 1996 une section Babygym et créé l'association Mieux Vivre. D'autres activités se sont développées au sein de notre structure : gym détente pour adultes, randonnées (création et organisation de la Balade des Fleurs pendant 12 ans), tennis de table et badminton (jusqu'à 120 adhérents). Président de Mieux vivre, j'ai fait partie du Comité des Fêtes et j'ai géré le matériel des différentes manifestations pendant 15 ans. J'ai donc été et je suis toujours très présent au gymnase. J'ai longtemps joué au football à la Vedette. Je fais également partie de la Boule d'Acier

et du Don du Sang. Cette vie associative m'a apporté beaucoup de joie et de satisfaction, de belles rencontres mais je suis prêt à passer le flambeau.

Pourquoi êtes-vous resté à Saint-Victor-de-Cessieu ?

J'y possédais une maison et ma famille n'était pas trop éloignée.

Comment avez-vous vu Saint Victor de Cessieu évoluer ?

Lorsque j'étais enfant, il y avait peu de moyens de communication. Les habitants se connaissaient tous et il y avait des figures emblématiques. Les usines employaient beaucoup d'ouvriers qui habitaient le village. La vie commerçante était dense et il y avait davantage d'espaces naturels. Le déclin et la fermeture des usines ont changé la physionomie du village. On se connaît moins, beaucoup d'habitants travaillent à Lyon, Chambéry ou Grenoble et n'ont plus le temps de participer à la vie du village. De nouvelles constructions, de nouveaux aménagements ont petit à petit changé le village dans lequel je continue à aimer vivre. C'est pourquoi je tiens à assister aux conseils municipaux afin de me tenir informé des projets de l'équipe municipale.



Chantiers jeunes (été)

Un point sur l'adressage

Une large distribution des plaques de rues aux habitant(e)s concerné(e)s s'est déroulée courant septembre en permanence dans les quartiers, en porte à porte et en Mairie à des horaires inhabituels.

Malgré toute cette bonne volonté il persiste quelques aléas :

- certaines plaques commandées ne sont pas encore arrivées en mairie : elles seront livrées à domicile par les élu(e)s dès réception,
- des panneaux de rue sont en cours d'installation, des pièces sont manquantes et doivent nous parvenir prochainement,
- certaines adresses ne sont pas encore prises en compte par des organismes, GPS ou autre prestataire d'énergie, la mise à jour doit intervenir prochainement.

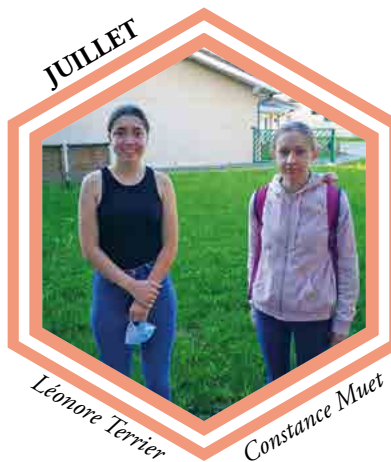
Pour ces points, la municipalité n'a pas la main et fait son maximum pour vous aider dans vos démarches.

Nous vous rappelons que le CCAS propose une aide pour le changement d'adresse aux personnes qui en auraient le besoin. Pour cela merci de contacter la mairie qui leur transmettra.

Les professionnels sont invités à faire une déclaration auprès du greffe et du Centre de Formalité des Entreprises dont ils dépendent (CCI ou CMA). C'est une procédure simplifiée par rapport à un déménagement, et beaucoup moins coûteuse.

Pour plus d'informations :

- le CFE de la CCI est joignable au 04 74 95 92 84,
- la CMA au 04 76 70 82 09.



Léonore Terrier

Constance Muet

Cet été, 4 jeunes adolescent(e)s de notre village ont participé aux chantiers jeunes. Ils ont désherbé, rangé du matériel et nettoyé à fond les bâtiments scolaires portant main-forte aux agents des services techniques et de l'entretien de nos locaux. Une prochaine opération est prévue pour les vacances de la Toussaint dont la sélection des candidatures a déjà été faite. En partenariat avec les Vals-Du-Dauphiné, c'est pour la municipalité, une façon d'offrir aux jeunes du village, une opportunité de travail durant les vacances scolaires.

Info et renseignements sur :

<https://www.valsdudauphine.fr/vos-services/jeunesse/les-chantiers-jeunes/>



Clarisse Muet

Mathieu Chevrot

Sarah Frizon, agent communal

Nouveaux arrivant(e)s

Vous venez d'emménager ? Alors, nous vous invitons à vous faire connaître en mairie afin de pouvoir organiser un moment convivial d'accueil dans votre nouveau lieu de vie et vous donner toutes les informations nécessaires.

Merci de nous envoyer votre nom et votre adresse par mail à : i.fournier@saintvictordecessieu.fr

AGENDA

Manifestations susceptibles d'être annulées ou modifiées en fonction des mesures sanitaires en vigueur.

- | | | |
|--|--|--|
| Octobre
29
Café citoyens
19h - 21h Salle de la Garine | Novembre
20
Ateliers arts plastiques avec Clémentine Collette adultes à partir de 15-16 ans
10h30 - 12h Médiathèque | Décembre
18
Marché de Noël
10h - 18h Place de Vaux |
| Octobre
30
Sou des écoles Soirée Halloween
18h - 22h Salle de la Garine | Novembre
27
Margot de Jubécourt Séance de dédicaces
10h - 12h Médiathèque | Décembre
23
Sou des écoles Vente d'huîtres
Fin de journée Place de Vaux |
| Novembre
06
Pucier Cœurs de nounous
Journée Gymnase | Novembre
Décembre
Exposition sur la BD
Médiathèque | Janvier
01-31
Exposition sur le Manga
Médiathèque |
| Novembre
06
Ateliers arts plastiques avec Clémentine Collette enfants à partir de 6-7 ans
10h30 - 12h Médiathèque | Décembre
05
Contes 0/6 ans Histoires « Mozamots »
10h30 Médiathèque | Janvier
08
Concours de belote Club de basket « La Vedette »
Gymnase |
| Novembre
11
Spectacle de Noël Contes par la compagnie Le Marchand de Sable
11h Médiathèque | Décembre
13
Conseil Municipal*
19h - 21h Mairie | Janvier
08
Sou des écoles Vente de galettes
Place de Vaux |
| Novembre
11
Commémoration
Monument aux morts | Décembre
17
Marché de Noël
16h30 - 20h Place de Vaux | Janvier
09
ACCA (chasse) Vente de boudins
Place de Vaux |
| Novembre
15
Conseil Municipal*
19h - 21h Mairie |  Marché tous les jeudis
16h30 - 20h Place de Vaux | Janvier
14
Vœux du Maire
19h Gymnase |
| Novembre
19
EFS Don du sang
16h00 - 19h30 Gymnase | | Janvier
10
Conseil Municipal*
19h - 21h Mairie |

Numéros utiles et vie pratique

MAIRIE

62, place de l'église - 38110 Saint-Victor-de-Cessieu

04 74 33 40 80

mairie@saintvictordecessieu.fr | (attention : site internet en maintenance)

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et mercredi : 8h-12h et 13h30-17h30 | Jeudi : 8h-12h | Vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30

*Si vous avez des questions merci de nous les envoyer par mail à i.fournier@saintvictordecessieu.fr votre demande sera étudiée et une réponse vous sera transmise.

Permanence CCAS

En mairie avec Colette GRUFFAZ, vice présidente du CCAS, uniquement sur rdv les vendredis après-midi. Contactez-la par mail à c.gruffaz@saintvictordecessieu.fr

Médiathèque

244, montée du village - 38110 Saint-Victor-de-Cessieu
04 74 96 65 29 - mediatheque@saintvictordecessieu.fr
www.bibliotheques.vallee-hien.fr
<https://mediatheques.valsudauphine.fr>

Horaires d'ouverture (Hors vacances scolaires) :

Lundi : 16h-17h30 | Mercredi : 10h-12h et 14h30-18h
Vendredi : 16h30-18h30 | Samedi : 10h-12h

Déchèterie SMND

ZA Giroud - 38110 Saint-Victor-de-Cessieu
08 90 61 65 91
www.smnd.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi et mercredi : 13h30-17h30 | Samedi : 9h-12h et 13h30-17h30

Ramassage des ordures ménagères

Tous les mardis matins et que les semaines impaires pour les sacs jaunes. Sortez vos poubelles la veille au soir et **merci de ne pas déposer vos sacs jaunes plusieurs jours à l'avance !**

Prochain numéro en janvier 2022. Suivez nous sur

